

Editorial

Bien entouré – jusqu’au bout

Chères et chers membres de Geliko, chère lectrice, cher lecteur,

Notre nouvelle campagne parle au cœur. Le témoignage de Verena me touche profondément. Son regard, son sourire paisible, son calme : autant d’attributs qui prennent tout leur sens quand on sait que Verena est atteinte d’une tumeur cérébrale. Son diagnostic est implacable : la maladie est incurable, elle ne verra pas grandir ses petits-enfants. La douleur est toujours présente, même si l’ancienne soignante s’efforce de rester pragmatique. **Vous le découvrirez ici dans son interview.**

Verena, 76 ans, se ressource en famille, par la foi, la nature, la rencontre : elle cherche constamment le contact humain ; ses petits-enfants la surnomment « Grand-maman networking ».

Un moment important de la semaine est son entretien hebdomadaire avec la conseillère de la Ligue contre le cancer de Suisse orientale. Elle ne voudrait manquer ce rendez-vous pour rien au monde, car elle peut y aborder tous les sujets importants. Verena a pris ses dispositions, même pour son enterrement. Son désir : « Dé céder à la maison, dans la dignité. »

Beaucoup d’entre nous hésitent quant à leur fin de vie – les circonstances ne nous ont pas amenés à y penser, l’offre est lacunaire. C’est pourquoi il est besoin d’offres de soins palliatifs tenant compte des besoins des personnes concernées et bénéficiant d’un financement assuré.

À l’heure actuelle, tel n’est pas le cas. C’est pourquoi la Ligue suisse contre le cancer s’engage au sein de l’Alliance « Pour un financement adéquat des soins palliatifs ». Il s’agit d’assurer à long terme le financement d’hospices et de services mobiles de soins palliatifs. Le texte est actuellement à l’étude au sein d’une sous-commission parlementaire, qui élabore des propositions concrètes.

Ces propositions concernent des personnes comme Verena, afin que chacune et chacun ait accès à l’accompagnement dont il-elle a besoin en fin de vie. Comme le dit Verena : « Je sais que je vais partir – mais en étant bien entourée. »

Je souhaite du fond du cœur à Verena d’exaucer son désir, et qu’il soit accessible à tout le monde en Suisse.

Mirjam Lämmle, Directrice Ligue suisse contre le cancer

Du contenu

Politique de santé et politique sociale

Rapport sur le renforcement de la prévention dans les soins de santé

Les caisses d’assurance maladie allemandes investissent dans la promotion de la santé et la prévention

Acteurs et plateformes

MAYbe Less Sugar: s’engager, sensibiliser, agir

Première plateforme nationale contre la fumée passive

Nouveau : la newsletter de stop-tabac pour les professionnels

Agenda pour une Suisse qui bouge

Thèmes de la Geliko

Focus sur l’inflammation

Moins d’allergie, plus de printemps

Le nouveau aha!magazine est arrivé !

Condensé de savoirs sur la chimiothérapie et la radiothérapie

Membres de la Geliko

Rapport annuel 2025 de aha! Centre d’Allergie Suisse

Changements au sein de la direction de la Ligue pulmonaire Suisse

Affaires internes à la Geliko

Assemblée des membres de Geliko 2026 – inscrivez-vous dès maintenant !

Agenda de la Geliko



Le Conseil fédéral reconnaît le besoin d'agir : rapport sur le renforcement de la prévention dans les soins de santé

En juin 2022, alors qu'elle siégeait encore au Conseil national, la présidente de la Geliko et conseillère aux États Flavia Wasserfallen a déposé un postulat demandant au Conseil fédéral d'établir un rapport détaillant les mesures nécessaires pour pérenniser les programmes de prévention efficaces dans le domaine des soins de santé. Le Conseil national a partiellement accepté ce **postulat** début mars 2023. Fin février 2026, c'est-à-dire trois ans plus tard, le Conseil fédéral a maintenant publié un rapport sur le sujet qui répond en même temps à un **postulat** de la conseillère aux États Marianne Maret. Déposé fin 2024, celui-ci réclame l'intensification de la promotion de la santé et de la prévention par une formation spécialisée des professionnels de la santé.

Dans son rapport intitulé « Programme et mesures de prévention dans le domaine des soins : clarification des rôles », le Conseil fédéral souligne que la mise en œuvre des programmes et mesures de prévention dans le domaine des soins (PDS) relève en premier lieu de la compétence des cantons, mais que la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH) peut les soutenir dans cette tâche conformément à son mandat légal et endosser en particulier un rôle de coordinatrice.

Voici quelques extraits du rapport du Conseil fédéral :

« Compte tenu de l'évolution démographique et de l'augmentation des maladies chroniques, l'importance de la PDS va croissant. »

« Des études montrent qu'une approche globale est efficace pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou multiples. »

« En misant sur la collaboration interprofessionnelle et la détection précoce, sur le conseil et le soutien individuels et sur l'implication de l'entourage social, la PDS permet une prise en charge continue et centrée sur la personne, qui dépasse le cadre du traitement strictement médical. »

« La PDS ne figure de manière explicite et contraignante ni dans le droit fédéral ni dans les législations cantonales, avec pour conséquence une mise en œuvre hétérogène. Force est de constater que la coordination systématique dans et entre les cantons ainsi que les échanges entre les différents acteurs pourraient en outre être améliorés. L'harmonisation entre les activités cantonales en matière de PDS et les projets PDS soutenus par

PSCH est, elle aussi, perfectible. »

« À cela s'ajoute le fait que les soins interprofessionnels sont le plus souvent mis en œuvre dans le cadre de projets et ne s'inscrivent pas dans une pratique durable, ce qui se traduit par des lacunes dans la prise en charge. L'implication des services sociaux et des personnes de référence dans le traitement et le conseil, en particulier, est insuffisante. Il n'existe pas de normes claires à ce sujet, et les ressources manquent. »

« De plus, le financement est hétérogène et fait obstacle à une planification stratégique. Les subventions, notamment celles de PSCH, sont généralement limitées dans le temps, ce qui ne permet pas de mettre en place des structures et des offres dans la durée. »

Le Conseil fédéral émet cinq recommandations concernant les développements ultérieurs, ainsi que les conditions structurelles et financières requises pour assurer à long terme la PDS :

- Renforcer la coordination à l'échelle nationale avec le soutien de la fondation Promotion Santé Suisse, en exploitant les synergies inter-cantonales.
- Mieux intégrer la PDS aux soins de santé cantonaux.
- Multiplier les points de contact régionaux qui facilitent l'accès à la prévention et aux soins de santé et améliorer la coordination entre les prestations médicales et sociales.
- Développer et diffuser des modèles de financement hybrides couvrant les mesures de PDS dans le domaine de la santé, dans le secteur social et dans les assurances.
- Vérifier que les aspects liés à la prévention sont bien intégrés aux cours de formation et de perfectionnement des professionnels de la santé.

Compléments d'information

Rapport du Conseil fédéral donnant suite aux postulats: **Programmes et mesures de prévention dans le domaine des soins : clarification des rôles**, Berne 25. Februar 2026 tschirky@geliko.ch

Les caisses maladies allemandes donnent l'exemple en investissant de plus en plus dans la promotion de la santé et dans la prévention

Avec près de 700 millions d'euros, les caisses maladies allemandes ont investi en 2024 un montant sans précédent dans des mesures de prévention des maladies et de promotion de la santé. La somme des dépenses effectuées dans les domaines promotion de la santé et prévention au quotidien, promotion de la santé en entreprise et prévention comportementale individuelle a aug-

menté de 9 % par rapport à l'année précédente et les dépenses consacrées à la prévention dans les établissements de soins a même fait un bond en avant de 25 %.

Compléments d'information

Pour plus d'informations (en allemand)

Acteurs et plateforme

MAYbe Less Sugar: s'engager, sensibiliser, agir

L'impact négatif du sucre ajouté sur la santé est aujourd'hui clairement établi. Pourtant, les sucres ajoutés et leurs conséquences restent encore peu connus du grand public et insuffisamment pris en compte sur le plan politique. C'est précisément là qu'intervient MAYbe Less Sugar, pour réduire durablement la consommation de sucre dans la population à plusieurs niveaux.

Inspiré du concept du « Dry January », MAYbe Less Sugar invite la population à réduire consciemment sa consommation de sucres ajoutés dans les aliments et les boissons pendant un mois. Durant le mois de mai, divers événements et actions sont organisés autour du thème de la consommation de sucre ajouté. En complément, il existe un site Internet proposant des conseils, des recettes ainsi qu'un calculateur en ligne pour accompagner la démarche.

Afin que MAYbe Less Sugar puisse déployer un large impact et contribuer au renforcement de l'égalité des chances en matière de santé, l'initiative dépend de partenariats engagés. Des organisations, institutions, associations ainsi que des acteurs de différents secteurs, sont invités à s'impliquer activement et à soutenir les objectifs du projet.

En soutenant MAYbe Less Sugar, vous contribuez également à promouvoir :

- les compétences en matière de santé, en permettant aux personnes d'apprendre quels aliments contiennent quelle quantité de sucre et quelles alternatives existent.
- la prévention de maladies non transmissibles telles que le diabète de type 2 ou l'obésité.

- la réduction des inégalités, puisque l'implication d'acteurs supplémentaires permet de toucher le public cible de manière plus large.

Souhaitez-vous faire partie de MAYbe Less Sugar et contribuer activement à la mise en œuvre de l'action ?

Rejoignez-nous et participez à renforcer la place du sucre ajouté dans le débat public.



Vous trouverez de plus amples informations et du matériel sur : www.maybeless-sugar.ch

Première plateforme nationale contre la fumée passive

La fumée – ou le vapotage – passif dans les logements et les espaces partagés est une réalité pour de nombreuses personnes en Suisse. Qu'elle provienne d'un voisin, des parties communes ou d'espaces publics proches, elle peut s'infiltrer dans les habitations et devenir une source de tensions, d'inconfort et de préoccupations pour la santé.

Face à ces situations, il est souvent difficile de savoir comment réagir. À qui s'adresser? Quelles démarches entreprendre? Quels sont ses droits? Et surtout, comment en parler sans envenimer les relations?

Pour mieux informer, répondre à ces situations et proposer des conseils concrets, AT Suisse lance la première plateforme nationale consacrée à la fumée passive : passivesmoke.ch. Elle permet notamment de:

- mieux comprendre les effets de la fumée passive et du vapotage passif sur la santé
- découvrir comment la fumée s'infiltré dans les logements (fenêtres, ventilation, structures du bâtiment) et comprendre les effets de la fumée secondaire et tertiaire, y compris à moyen et long terme.
- connaître ses droits et les démarches possibles en Suisse
- trouver des pistes concrètes pour dialoguer avec son entourage
- s'appuyer sur des modèles de lettres et des étapes progressives pour agir

L'objectif de cette plateforme est de protéger la santé des personnes concernées, de faciliter le dialogue et de favoriser la cohabitation. Elle vise également à mieux sensibiliser le grand public aux risques liés à l'exposition aux substances nocives du tabagisme passif et de la vape passive, qui sont encore trop souvent sous-estimés.

passivsmoke.ch est disponible en allemand, en italien, en français et en romanche et s'adresse à l'ensemble de la population suisse. Elle a été développée par l'Alliance suisse pour la prévention du tabagisme en partenariat avec la Ligue pulmonaire suisse.

Compléments d'information

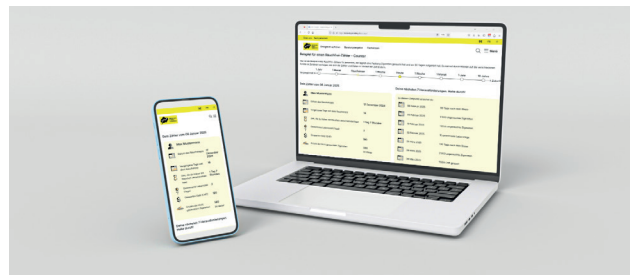
www.passivesmoke.ch

Nouveau : la newsletter de stop-tabac pour les professionnel·le·s

Informations actuelles sur l'arrêt du tabac et de la nicotine

stop-tabac est la plateforme nationale dédiée à la désaccoutumance tabagique et nicotinique. Notre newsletter diffusée plusieurs fois par année en allemand, français et italien apporte sous une forme concise des informations claires et fondées. Elle s'adresse à toutes les personnes attentives à l'évolution du conseil, de la prévention, de la formation et de la santé, et à toutes celles et ceux qui veulent en savoir plus sur notre offre de conseil stop-tabac, les outils et aides en matière de sevrage.

S'abonner maintenant !



Agenda pour une Suisse qui bouge

Près d'un quart de la population suisse ne respecte pas les recommandations nationales en matière d'activité physique. Chaque année, 1 621 décès sont directement imputables au manque d'activité physique et les coûts économiques s'élèvent à 2,5 milliards de francs.

L'**Alliance Activité physique, sport et santé** souhaite que la situation évolue. Son objectif est que tout le monde puisse bouger suffisamment et que l'activité physique fasse partie intégrante du quotidien. Pour que cet objectif devienne réalité, l'Alliance a formulé 20 exigences concrètes dans son « Agenda pour une Suisse qui bouge », qui ont été lancées par la nouvelle présidente Ursula Wyss et ses collègues au début de la session de printemps.

L'élargissement de l'actuel Office fédéral du sport (OFSP) en un Office fédéral du sport et de l'activité physique, qui regroupe les compétences et assure la coordination entre les domaines politiques concernés est au cœur de l'Agenda. L'importance de l'activité physique en tant qu'élément fondamental de la promotion de la santé, de la participation sociale et de la qualité de vie de la population doit ainsi être renforcée, clairement attribuée et ancrée au niveau national. Car pour l'Alliance, il est clair qu'il faut un engagement politique durable en faveur de l'activité physique et du sport en tant que mission sociétale globale.

L'Agenda est divisé en trois champs d'action interdépendants :

- Sport populaire pour tous : Renforcement du sport chez les adultes et meilleure mise en réseau des acteurs.
- Environnement propice à l'activité physique : Intégrer la promotion de l'activité physique dans le projet de territoire de la Confédération et dans la planification des transports, et donner la priorité aux cyclistes et aux piétons.

Activité physique précoce : Promotion de l'activité physique dès la petite enfance et augmentation du nombre d'heures d'éducation physique pendant la scolarité obligatoire.



Compléments d'information

[Le document peut être téléchargé ici.](#)



Thèmes de la Geliko

Focus sur l'inflammation

Le dernier numéro du magazine destiné aux patientes et patients de la Ligue suisse contre le rhumatisme est entièrement consacré au thème de l'inflammation. En effet, de nombreuses maladies rhumatismales, comme la polyarthrite rhumatoïde, sont des maladies auto-immunes qui provoquent des inflammations dans tout l'organisme.

Dans ce numéro, nous mettons en lumière une approche thérapeutique moderne des rhumatismes inflammatoires. Nous discutons avec Myrta Schneider, atteinte du syndrome de Sjögren, de sa vie avec cette maladie chronique et, dans une interview avec le rhumatologue Dr Florian Winkler, nous expliquons pourquoi les hommes, en particulier, consultent nettement plus tardivement un médecin pour leurs troubles rhumatismaux.

[Cliquez ici pour découvrir le nouveau numéro.](#)



Moins d'allergie, plus de printemps

Le rhume des foins peut fortement perturber le quotidien. Il est donc d'autant plus important d'être bien informé·e et bien préparé·e. La campagne sur l'allergie au pollen se poursuit jusqu'au 6 mai 2026. Vous trouverez sur notre page de campagne des réponses aux questions fréquentes sur l'allergie au pollen, ses symptômes et son traitement. Des webinaires et des Insta-Lives offrent en outre aux personnes concernées la possibilité de poser directement leurs questions à des professionnel·le·s.



Compléments d'information

[Journée nationale de l'Allergie & Journée mondiale de l'asthme 2026](#)

Le nouveau aha!magazine est arrivé !

Bien qu'elles soient minuscules et à peine visibles, certaines particules présentes dans l'environnement de travail peuvent rendre la vie difficile aux personnes allergiques. Pour certaines, la situation est même si pénible qu'elles doivent se réorienter professionnellement. Dans le dernier numéro du

aha!magazine consacré au thème « Allergies et métiers », un chef d'entreprise explique comment il protège ses collaborateurs. Une experte parle de l'immunothérapie et des personnes concernées racontent comment elles font face à leurs défis quotidiens – parmi elles, la musicienne Zoë Mè, qui souffre du rhume des foins.

Téléchargez-le ici gratuitement et abonnez-vous



Condensé de savoirs sur la chimiothérapie et la radiothérapie

Deux nouvelles vidéos didactiques de la Ligue contre le cancer répondent aux questions les plus importantes concernant les traitements contre le cancer.

Dans quelles circonstances recourt-on à la radiothérapie, resp. à la chimiothérapie ? Quel impact sur les cellules cancéreuses ? Quels sont les effets secondaires ? Où les patients et les proches peuvent-ils s'informer et trouver du soutien ? Vous trouverez la réponse à ces questions en visionnant nos nouvelles vidéos didactiques. Vivantes et aisément compréhensibles, elles sont gratuitement à votre disposition en allemand, français et italien.

Découvrez également nos autres vidéos sur les thérapies ciblées : cancer du sein, de la prostate, du poumon, du côlon. La Ligue contre le cancer veut informer tous les publics sans exception, d'où nos vidéos en langue des signes. (spa)

Cliquez ici pour accéder aux vidéos explicatives.



Membres de la Geliko

Rapport annuel 2025 de aha! Centre d'Allergie Suisse

Au service des personnes concernées : notre engagement en 2025

La fondation aha! Centre d'Allergie Suisse présente, dans son rapport annuel 2025, un aperçu de ses activités de l'année écoulée. L'année 2025 a été particulière : aha! a fêté ses 25 ans et le Label de qualité Allergie ses 20 ans. Ces étapes ont été célébrées avec de nombreux partenaires lors d'un événement de réseautage. Malgré les défis, la fondation a réalisé des avancées importantes : de nouveaux projets ont été lancés, notamment dans le domaine des réseaux sociaux, la digitalisation a été renforcée et le camp d'été aha! est désormais proposé en deux langues, allemand et français.

La fondation remercie chaleureusement pour les

dons reçus, les contributions de soutien et de sponsoring, ainsi que pour la confiance accordée.

Plus d'informations sont disponibles dans le rapport annuel 2025 en version numérique.

Changements au sein de la direction de la Ligue pulmonaire Suisse

Christoph Rohrer nommé directeur de la Ligue pulmonaire Suisse

Le Comité central de la Ligue pulmonaire Suisse a nommé Christoph Rohrer au poste de directeur. Il occupait auparavant la fonction de vice-directeur et connaît parfaitement l'organisation, notamment grâce à son rôle de responsable des finances de longue date ainsi qu'à son expérience en tant que directeur ad interim. Le Comité central se réjouit vivement de cette nomination et de



Martin Reist quitte la Ligue pulmonaire Suisse

Martin Reist quitte la Ligue pulmonaire Suisse de sa propre initiative. Le Comité central regrette cette décision et le remercie chaleureusement pour son important engagement ainsi que pour les précieuses impulsions apportées dans le cadre de sa fonction.

la poursuite de la collaboration. Il est convaincu que Christoph Rohrer, en étroite collaboration avec le Comité central et les ligues cantonales, contribuera à poursuivre avec succès le développement de la Ligue pulmonaire Suisse avec continuité, engagement et vision.



Affaires internes à la Geliko

Assemblée des membres Geliko 2026 – inscrivez-vous dès maintenant !

Les membres de la Geliko sont cordialement invités à l'Assemblée générale du 26 mai 2026. Un après-midi passionnant vous attend avec la partie statutaire et l'examen approfondi d'une question centrale pour la politique de santé.

Calendrier

13h45 - 14h50 1re partie : **Assemblée statutaire**

14h50 - 15h05 Pause

15h05 - 16h45 2e partie : **Où en sont les soins intégrés en Suisse et qu'est-ce que cela implique pour les malades chroniques ?**

à partir de 16h45 Apéritif à la Galerie des Alpes

2e partie : Programme de la 2e partie : les soins intégrés (ébauche)

- **Introduction & classification**, *Mme la Conseillère aux États Flavia Wasserfallen, présidente de la Geliko*
- **Exposé introductif sur l'Agenda des soins de base' centré sur les soins intégrés des malades chroniques**, *Salome von Greyerz, responsable de la division Services de santé et professions de l'OFSP*
- **Exposé introductif sur l'état et les perspectives des soins intégrés des malades chroniques**, *Annamaria Müller, présidente du Forum suisse pour les soins intégrés (fmc)*
- **Échange et discussion autour des brèves déclarations des organisations membres**
- **Clôture & classification**, *Mme la Conseillère aux États Flavia Wasserfallen, présidente de la Geliko*

L'Assemblée des membres offre aux organisations membres une précieuse occasion de *mieux comprendre* les évolutions actuelles de la politique de santé, de réseauter et d'apporter leurs points de vue proches de la pratique. La question centrale est de savoir quel rôle jouent les ligues de la santé dans les soins intégrés et comment ce rôle peut encore être renforcé.

Tous les membres intéressés des comités et des conseils de fondation des Ligues de santé, les collaborateurs des secrétariats ainsi que les membres des instances des organisations cantonales et régionales sont invités. Les inscriptions sont les bienvenues à l'adresse suivante : info@geliko.ch.

La conférence sera suivie d'un apéritif à la Galerie des Alpes, où vous pourrez poursuivre les échanges. Nous nous réjouissons de votre participation et des échanges que nous aurons ensemble.

Le comité de la Geliko

Geliko Agenda

Évènement	Date et heure
Assemblée des membres 1-2026	Le mardi 26 mai 2026, 13h45 – 16h45
Séance du comité 3-2026	Le lundi 29 juin 2026, 08h15 – 10h15 (en ligne)
Séance du comité 4-2026	Le mardi 18 août 2026, 13h45 – 16h15
Séance du comité 5-2026	Le jeudi 29 octobre 2026, 09h15 – 11h15 (en ligne)
Assemblée des membres 2-2026	Le lundi 23 novembre 2026, 09h45 – 12h15

Les séances ont lieu dans le bâtiment du Parlement, si rien d'autre n'est indiqué.

geliko

Schweizerische Gesundheitsligen-Konferenz
Conférence suisse des ligues de la santé
Conferenza svizzera delle leghe per la salute

Impressum

Publication interne de la Geliko – Conférence nationale suisse des ligues de la santé, Josefstrasse 92, Zurich.

www.geliko.ch

Rédaction : Franziska Casagrande

Destinataires : les bureaux des membres de la Geliko

Copie et diffusion souhaitées : copie d'extraits autorisée avec mention de la source.